

tel.)—Dictée, grammaire. (M. Miller.)
 —Les problèmes pratiques. (M. Gay.)
 Cours élémentaire, 1er et 2d degré.— Le dessin, à la campagne; l'agriculture, dans les écoles des filles. (Mgr de St-Hyacinthe.)
 En général.—Les analyses écrites de catéchisme. (M. Savard, M. Demers.)
 —Le système monitorial. (M. Tremblay, de Charlevoix; M. O'Donoghue.)
 —Les dix minutes de récréation, chez les grand élèves. (M. Tremblay, de Charlevoix.)—Les récitations simultanées. (M. Gay.)—Partie des leçons orales. (M. Gay.)

MATIÈRES QUI DEVRAIENT ÊTRE FACULTATIVES.

Cours élémentaire. — Fractions. (M. Tremblay, de Charlevoix, M. Vien.)
 Cours académique.— Progressions et logarithmes, à la campagne. (M. Tremblay, de Charlevoix.)

CHANGEMENTS DIVERS.

Créer des cours et des conférences pédagogiques. (Mgr de St-Hyacinthe; M. Nantel, M. Stenson.)
 Enseigner simultanément les bienséances à tous les élèves confiés au même titulaire. (Mgr de St-Hyacinthe; M. Lippens, M. Miller.)
 Diviser en deux années le cours préparatoire. (M. Nantel, M. Miller.)
 Diviser en deux années les cours modèle et académique. (M. Lacroix.)
 Faire deux programmes séparés, un pour les écoles élémentaires, un autre pour les écoles supérieures. (M. Miller.)
 Attribuer aux bons points une valeur fictive correspondante aux monnaies du pays. (Mgr de St-Hyacinthe, M. Lippens.)
 Donner au programme plus de détails et de développements. (M. Primeau, M. Miller, M. Demers.)
 Donner plus de temps aux matières suivantes :
 Dessin. (M. Nantel, M. Demers, M. Doré.)

—Agriculture. (M. Nantel.)—Leçons de choses. (M. Nantel.)—Histoire du Canada et géographie. (M. Nantel, M. Demers, M. Brault, M. Miller.)—Catéchisme, pour les préparants à la première communion. (M. Tremblay, de Charlevoix.)—Langue française. (M. Doré).

Tous les correspondants paraissent être d'accord sur les points suivants :

1° Il est indispensable d'avoir un programme d'études et un tableau de l'emploi du temps dans chaque école, et cette nécessité se fait sentir vivement dans la province de Québec.

2° Le programme soumis à l'étude est un travail qui dénote de la part de son auteur une parfaite connaissance du sujet. Les notes pédagogiques seraient très utiles à la classe enseignante. Sauf quelques changements de détail, il serait désirable que ce programme fût approuvé par l'autorité compétente.

J'espère que ce programme, après avoir subi certaines modifications découlant des remarques faites dans les lettres dont je viens de donner un résumé, sera adopté à la prochaine session du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

TRAITEMENT DES INSTITUTEURS.

Comme dans leurs rapports précédents, les inspecteurs d'écoles déplorent dans ceux de cette année l'insuffisance du traitement des instituteurs et des institutrices. Voici ce que, entre autres, M. l'inspecteur Bégin dit à ce sujet :

« Les commissions scolaires éprouvent souvent des difficultés à se pourvoir d'institutrices dûment qualifiées, parce qu'elles sont assez rares dans cette partie de la province et surtout parce qu'on ne peut leur offrir qu'un salaire tout à fait insuffisant. Comment peu-on espérer qu'une personne qui a étudié un peu sérieusement et qui a les connaissances requises